

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUËSLANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34, et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

ENCORE LA QUESTION TURQUE

Si les puissances — les grandes puissances, — sont encore douées de quelque bon sens, elles doivent se dire, *in petto*, que le Turc les a supérieurement roulées.

Voilà trois mois passés que la guerre est terminée, que les négociations pour la paix vont leur train, et le résultat n'est pas encore acquis.

Toujours, au dernier moment, lorsque les ambassadeurs graves, dignes et puissants, sont sur le point de prendre une détermination, le ministre du Sultan apporte un papier, dans lequel Abdul-Hamid discute un détail sans importance, une vétille destinée à lui faire gagner du temps. Ce qui aurait demandé, au maximum, huit jours de pourparlers entre deux peuples européens, sera peut-être encore en suspens dans quelques années, grâce à la duplicité turque, qui n'a d'égale que la duplicité chinoise.

Si l'on n'y met bon ordre, la question d'Orient, que chaque incident devrait simplifier — si vraiment l'Europe était capable de vouloir quelque chose et de persévérer dans son plan — la question d'Orient, dis-je, sera bientôt plus compliquée encore que par le passé.

Mais les puissances peuvent-elles aboutir à autre chose qu'à une entente superficielle? Non, et c'est justement pour cela que la politique d'entente, préconisée par M Hanotaux, est une bonne indication, mais aussi un leurre. Toutes les puissances sont autour du Turc comme des héritiers au chevet d'un moribond. Deux d'entre elles voudraient Constantinople, et les autres qui n'ont pas un désir si grand de Byzance, redoutent de la voir passer entre les mains de ceux qui la convoitent.

La Russie, poursuivant la ligne politique tracée par Pierre le Grand, a besoin de donner de l'air à son empire et d'ouvrir la fenêtre des Dardanelles.

L'Angleterre, toujours avide, et qui craint la concurrence de la Russie, voudrait prendre Constantinople, et en faire un second Gibraltar. Avec Suez, elle commanderait vraiment dans la Méditerranée, qui serait devenue un lac Anglais.

La France n'a pas d'intérêt à voir la Russie aux Dardanelles, c'est à-dire dans la Méditerranée, car tout le transit qui se fait par Marseille, risquerait de se voir déplacé au profit de Constantinople. Elle a tout à craindre, si les Anglais s'y établissaient, car les anglais sont un peuple qu'il ne faut pas avoir comme trop proche voisin, et ce serait la défaite assurée du commerce français, sans compter les complications politiques.

L'Allemagne, elle, s'est créée des intérêts matériels en Turquie, et son plus vif désir est que ces intérêts ne soient pas contrariés. Elle fera tout pour maintenir le turc là où il est, comme d'ailleurs, elle fera tout pour éviter une guerre, quelle qu'elle soit, qui entraverait le développement prodigieux de son commerce et de son industrie. Car l'Allemagne d'aujourd'hui, l'Allemagne si militarisée que le plus petit agent y a l'air d'un

officier en bourgeois, est mieux outillée encore commercialement que militairement. Elle est fort riche et, de plus, très entraînée. L'Allemagne est la grande concurrence de l'avenir.

On comprend que dans une telle situation, la solution du problème d'Orient soit impossible. *Personne ne veut sincèrement aboutir.* Le Turc, lui, de la mort duquel tout le monde parle, se porte très bien dans les plaines de la Thessalie, où il est campé! Il y a fait les récoltes, perçu les impôts, pillé les maisons, et... bref il s'est amusé tant qu'il a pu, en l'honneur de Mahomet, et sans qu'il en coûte un sou à son gouvernement.

Aussi Abdul-Hamid regarde-t-il avec quelque dédain les ambassadeurs trottemenu des grandes puissances, et se dit-il que si gros que soient ces rats, il n'est pas chat à trembler devant eux. Il ne s'émeuvra que le jour où l'on aura neutralisé Constantinople et les Dardanelles, — seule solution possible, — car alors le Sultan ne sera plus protégé par les compétitions de ses ennemis et il n'aura plus qu'à reprendre en sens inverse, la route de Tamerlan.

C. R.

Nouvelles militaires

La classe 1893

Le ministre de la guerre vient de décider que les militaires de la classe de 1893, ainsi que tous les hommes qui doivent passer dans la réserve avant le 1^{er} novembre prochain, actuellement présents dans les corps, à l'intérieur, en Algérie et en Tunisie, seront envoyés en congé aux dates ci-après :

1^o Le 21 septembre, dans les corps de troupe ne prenant pas part aux manœuvres et dans ceux qui auront terminé leurs manœuvres assez à temps pour se trouver dans leurs garnisons le 18 septembre ;

2^o Le troisième jour après celui du retour dans leurs garnisons dans les corps de troupe qui, rentrant des manœuvres, n'auront pas terminé leurs mouvements le 18 septembre.

Dans les régiments d'infanterie du 5^e corps d'armée, qui, tous, doivent faire mouvement pour la relève de la division détachée à Paris, les hommes libérables ne seront renvoyés que trois jours après l'arrivée dans leurs nouvelles garnisons des bataillons installés auprès de la portion centrale du corps ;

3^o Les hommes du contingent français servant dans les corps d'Algérie et de Tunisie, seront libérés après les manœuvres d'automne exécutées dans ces régions.

Les ordonnances des officiers sans troupe comptant dans les escadrons du train des équipages militaires, seront mis en congé à la même date que les hommes de celui des corps de troupe qui, dans le même corps d'armée, opérera le dernier renvoi.

Les mêmes dates sont applicables aux hommes appelés à faire un an de service.

Le ministre après avoir rappelé les divers cas d'exceptions prévus par la loi, insiste pour que la mention indiquant si le soldat a ou non obtenu un certificat de bonne conduite, soit inscrite sur le livret.

La loi Bérenger dans l'armée

On vient de donner des ordres pour l'application de la loi du 1^{er} mai dernier qui

prescrit de ne plus incorporer dans les bataillons d'infanterie légère d'Afrique les jeunes soldats condamnés avant leur appel sous les drapeaux, mais ayant bénéficié du sursis à l'exécution de la peine qu'ils devaient subir.

En ce qui concerne les militaires actuellement en service dans ces troupes, ils devront être réintégrés dans les autres corps de l'armée, si toutefois leur conduite et leur moralité sont à l'abri de tout reproche.

De même, les réservistes et les territoriaux auxquels les tribunaux civils, tout en les condamnant, auront accordé le bénéfice de la loi Bérenger, rentreront dans le droit militaire commun.

LES MÉSAVENTURES

DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE

COMPLAINTE

(L'air est celui de la complainte de Fualdès; le style et la versification *idem*.)

Le docteur Cornélius-se
Est-il Allemand, Anglais,
Italien, Hollandais,
Américain, Belge ou Russe?
On n'a jamais pu l'savoir,
Son histor', c'est l' pot au noir.

On n'sait pas s'il est bouddhiste,
Mahométan ou chrétien,
Fétichiste ou luthérien,
Anglican ou brahmaniste,
On croit plutôt qu'il est juif,
Ou, s'il n'est pas, c'est kif-kif.

Mais c'qu'on sait, c'est qu'à la Chambre,
Tout aussi bien qu'au Sénat,
Sans pudeur, il suborna
La conscienc' de plus d'un membre :
C'est mêm' ça qui l' fit nommer
D' la Légion grand-officier.

Aujourd'hui, c'juif âpre au lucre
A changé de profession :
Ayant fait d' la corruption,
Il ne fait plus que du sucre ;
Mais, avant de trépasser,
Il dit qu'il veut en casser.

Aussitôt, sur cette invite,
Messieurs Rouanet et Plichon
Sautent dans un bon wagon,
A Bournemouth courent vite ;
Et Cornélius leur dit :

« Messieurs, vous êt's bien gentils,

« Mais je n'ai rien à vous dire,
Vous n'êt's pas assez nombreux ;
C'est trent' trois et non pas deux
Qui vous êtes fait élire
Pour fair' le grand jour dans la
Sale affair' du Panama.

« Tout' la commission d'enquête
Devra donc se rendre ici :
Je ne parlerai que si
L'on me laiss' faire à ma tête,
Autrement on peut s' fouiller...
J'ai l'honneur de vous saluer. »

Les deux commissair's dociles,
Dis'nt, revenus à Paris,
A leurs collègu's ahuris :
« Faut aller à Tankerville !
— Eh bien ! leur répond'nt ceux-ci,
S'il faut y aller, allons-y ! »

La commission s' mobilise,
Chacun va prendr' son *ticket*,
Emportant malle ou paquet,
Sac de voyage ou valise ;
Et tous se disent : « Vraiment,
Etr' commissair', c'est charmant ! »

Mais sur le quai, comme un' trombe,
S' précipit' Monsieur Rouanet,
Qui leur dit : « Il n'y a rien d' fait,
C'est un' vrai tuil' qui nous tombe !
Cornélius se moq' de nous,
Il n' veut parler qu'au mois d'août ! »

Adieu le petit voyage :
Les commissair's mortifiés
S'en retourn'nt à leurs dossiers
Continuer l' tripatouillage ;
Et Cornélius le roublard
Se plaint de leur manq' d'égard.

Mais après tout, en bon prince,
Il s' content' de réclamer,
Pour son honneur diffamé,
Vingt-cinq millions — c' n'est pas mince !
C' qui prouv' qu'un bon raffineur
Raffin' mêm' sur l' point d'honneur.

La moral' de cette histoire
C'est qu'on a tort de se fier
A ceux qui font les sucres,
(Souvent leur âme est bien noire) ;
Et qu' c'est pas ainsi qu'on f'ra
La lumièr' sur l' Panama.

P. B.

LE PANAMA

La commission d'enquête

Séance du 22 juillet

Le président donne lecture d'une lettre du garde des sceaux, l'informant qu'il donne des instructions pour que les dossiers demandés par elle lui soient remis.

M. Vallé annonce ensuite qu'il a reçu :

1^o De M. Andrieux une dépêche dans laquelle celui-ci s'excuse de ne pouvoir se rendre à l'invitation de la commission ne l'ayant reçue qu'au Mont-d'Ore, mais qu'il se tiendrait à la disposition de la commission dès son retour ;

2^o De M. Laguerre, une lettre par laquelle il informe la commission qu'il ne pourra se présenter demain devant elle, devant plaider ce jour là devant la cour de Montpellier.

On interroge longuement M. Chaubin ancien directeur du journal le *Télégraphe* qui donne des renseignements sans grand intérêt sur les sommes versés à ce journal et au *Soir* par le Panama.

Séance du 23 juillet

M. Vallé donne lecture d'une lettre de M. Barthou qui refuse de communiquer à la commission, sans autorisation spéciale de la Chambre, les dossiers de police concernant les recherches faites pour arrêter Arton en 1892.

On entend ensuite Rochefort qui n'apprend pas grand chose à la commission.

Il se borne à prouver que Cornélius Herz est un infâme coquin, ce que tout le monde sait déjà !

On décide de convoquer M. Marcel Habert.

INFORMATIONS

Les vacances ministérielles

Les ministres vont commencer à prendre leurs vacances. Un roulement sera établi entre eux afin de ne pas entraver l'expédition des affaires.

M. Turrel, ministre des travaux publics, quittera Paris demain ou après-demain, pour se rendre dans ses propriétés de l'Aude.

M. Barthou, ministre de l'intérieur, partira dans les premiers jours de la semaine prochaine, pour les Eaux-Bonnes, où il fera une saison.

Le président de la République sera accompagné dans son voyage du Sud-Est par MM. Darlan, Rambaud et Boucher.

Au camp de Châlons

Le général Billot, ministre de la guerre, accompagné du commandant Peslin et du capitaine Carnot, a quitté Paris, pour se rendre au camp de Châlons, où il va assister aux tirs de combat.

La catastrophe de Tarbes

Le génie travaille à consolider la digue de Pertuis au sud de Tarbes. On fera baisser l'eau de l'Adour pour pouvoir déblayer et enlever le pont métallique. La compagnie du Midi fera enlever les machines et le wagon tombés; elle détournera la voie ferrée et établira un pont de bois. Les travaux dureront six semaines.

Le monument Pasteur

La souscription que le comité pétersbourgeois avait instituée avec l'autorisation suprême, pour l'érection, à Paris, d'un monument à Louis Pasteur, vient d'être close. Elle a atteint la somme totale de 10,457 roubles.

Tirage d'obligations

Ville de Paris 1892 : Le numéros 476,162 gagne cent mille francs et le numéro 212 385 en gagne cinquante mille.

Le général De France

On mande d'Arras que le général de France, commandant le premier corps d'armée, est tombé de cheval en passant l'inspection d'un régiment et s'est fracturé le pied gauche.

En Algérie

Une dépêche d'Alger dément la situation critique dans laquelle se trouverait le fort Mac-Mahon.

En Abyssinie

Un télégramme de Djibouti annonce officiellement que Ménélick a concédé à une compagnie française pour 99 ans, tous les chemins de fer de son empire.

Incendie du Séminaire de Bourges

Le petit Séminaire de Saint-Célestin, à Bourges, un des plus vastes bâtiments de cette ville, vient d'être en partie détruit par un incendie.

L'évaluation des récoltes

Voici l'évaluation des récoltes en terre jusqu'au 15 juillet 1897, d'après le rapport des professeurs départementaux d'agriculture :

Blé d'hiver : 27 départements bons, 37 assez bons, 12 passables, 8 médiocres.

Blé de printemps : 8 départements très bons, 16 bons, 24 assez bons, 7 passables, 1 médiocre.

Seigle : 5 départements très bons, 25 bons, 30 assez bons, 15 passables, 3 médiocres.

Avoine de printemps : 5 départements très bons, 39 bons, 25 assez bons, 3 passables, 5 médiocres, 1 mauvais.

Avoine : 3 départements très bons, 20 bons, 21 assez bons, 7 passables, 9 médiocres, 9 mauvais.

Dans 2 départements la récolte a été détruite.

Pommes à cidre : 3 départements passables, 7 médiocres, 5 mauvais.

Betterave à sucre : 1 département très bon, 18 bons, 11 assez bons, 3 passables, 4 médiocres.

Prairies artificielles : 28 départements très bons, 34 bons, 16 assez bons, 4 passables, 3 médiocres.

Prairies naturelles : 13 départements très bons, 43 bons, 14 assez bons, 4 passables, 1 médiocre.

Pommes de terre : 6 départements très bons, 40 bons, 28 assez bons, 9 passables, 3 médiocres.

Petites nouvelles

Un grand mouvement préfectoral paraîtra prochainement.

— A l'occasion de la séparation des Chambres, M. Loubet et M. Brisson ont fait leur visite traditionnelle au Président de la République, qui leur a rendu cette visite.

— Dimanche a eu lieu, à Saint Germain, l'inauguration de la villa scolaire du septième arrondissement, sous la présidence de M. Rambaud, ministre de l'instruction publique.

— Le choix du conseil des ministres s'est porté sur M. Colson, dont la nomination paraîtra incessamment au *Journal officiel*, pour la place de conseiller d'Etat devenue vacante par la mort de M. Schnerb.

— Est-ce de l'explorateur Andrée? Une dépêche de Stockholm au *Daily Mail* annonce qu'on a trouvé à Naes Ryfrique, en Norvège, un pigeon voyageur portant sur les ailes la marque : « Pôle Nord, 142° 47' 62" ».

CHRONIQUE LOCALE

Société agricole et Industrielle du Lot

On nous adresse la note suivante avec prière d'insérer.

Séance du 17 juillet 1897

PRÉSIDENCE DE M. DUFOUR, VICE-PRÉSIDENT

Etaient présents : MM. Carbonel, Martin, Combes de Vire, Combelles, Vincens, Deloncle, Delbru, Dalet, Cagnac, Pouzergues, Ichès, Rodes, Pardes.

M. Combes, de Vire, désigné comme secrétaire par les membres présents, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté.

vaincra le mal qui le tient alité. Avec les soins dont vous l'entourez, il se relèvera bientôt, aussi beau, aussi séduisant, hélas ! qu'autrefois... et vous serez heureuse, mademoiselle, d'avoir préparé ce retour à la vie... Mais je vous lasse peut-être. Au revoir ! au revoir !

Et Mme de Vilenette s'enfuit légère dans les escaliers qui conduisaient au rez-de-chaussée, laissant Mlle de Guirandol interdite.

Marguerite avait hâte de rejoindre son cher malade.

Le bruit de son entrée dans la chambre, si prudente qu'elle fût, éveilla le chevalier.

— Il fait bon dormir quand je vous sais près de moi, dit-il... Asseyez-vous là, devant moi, mon amie, que je vous voie... Vous avez pleuré, je crois, et c'est moi qui vous ai alarmée. — Je vous plains tant, que je voudrais guérir de suite, ne serait-ce que pour vous. — Mais, hélas ! la maladie est plus forte que moi, ma douce Marguerite...

— N'ayez de soucis que pour vous-même, Henri, répondit-elle en le caressant de la voix et des mains. Je suis robuste, moi, et j'en ai bien vu d'autres... Tranquillisez-vous... D'ailleurs il me semble constater un mieux dans votre physionomie. Et, tout à l'heure, Mme de Vilenette était de mon avis...

En entendant ces mots, le chevalier tressaillit.

— Elle est repartie, n'est-ce pas ?

— Oui, Henri ; du reste elle n'a fait qu'une courte apparition pour prendre de vos nouvelles.

— Tant mieux, car sa présence prolongée

M. le Président propose ensuite d'admettre comme membres de la Société agricole et Industrielle du Lot. MM. Bérié Paul, propriétaire à St Médard, près Catus ; Combelles Jean, propriétaire à Lamothe, près Castelneau-Montraiet ; Durand, notaire et maire à St-Cernin, par Lauzès ; Quercy, professeur départemental d'agriculture ; Deltil, vétérinaire départemental à Puy-l'Evêque ; Andurand-Roland, fils, propriétaire à Cajarc ; Bousquet, avocat à Cahors, propriétaire à Montcuq — Adopté.

Est ensuite adoptée la proposition de M. Courdresses-Baptiste, propriétaire à Mels commune de Lamagdeleine, demandant à faire partie de la Société.

M. Doumerc, pharmacien à Labastide-Murat, demande à ne plus faire partie de la Société. — Acte est donné de sa démission.

M. le Président donne lecture 1° d'une lettre de M. le Préfet du Lot, lui demandant des renseignements sur la floraison des céréales ; 2° d'une lettre de M. le Préfet relative à l'emploi d'une subvention de 1,000 fr. réservée au concours des poulinières et pouliches du département ; 3° d'une lettre de M. le Préfet lui annonçant que M. le Ministre de l'agriculture accorde une subvention de 3,300 fr. à la Société. Réponse a été faite à M. le Préfet pour ces quatre lettres.

M. le Président propose pour le concours viticole de l'arrondissement de Cahors, le programme suivant divisé en trois catégories, qui est adopté.

1° Vignes de 2 hectares et au dessus

- 1^{er} Prix..... 200 francs
- 2^e Prix..... 100 —
- 3^e Prix..... 50 —

2° Vignes de moins de 2 hectares mais de 50 ares au moins

- 1^{er} Prix..... 120 francs
- 2^e Prix..... 80 —
- 3^e Prix..... 45 —

3° Vignes de 25 à 50 ares

- 1^{er} Prix..... 100 francs
- 2^e Prix..... 70 —
- 3^e Prix..... 35 —

M. le Président propose ensuite de nommer les membres de la prime d'honneur. Sont désignés ; MM. Combes, de Vire ; Delbru, de Bégous ; Dalet, du Montat ; plus un membre du bureau comme président. Pour le concours des bestiaux, M. le Président propose d'arrêter comme il suit le programme :

1° Tauraux étalons ; animaux de 4 ans au plus. — 3 primes de 170, 120 et 80 fr.

Animaux de plus de 4 ans. — 2 primes de 140 et 90 francs.

2° Vaches pleines ou suitées : animaux de 4 ans au plus. — 2 primes de 120 et 80 fr.

Animaux de plus de 4 ans. — 2 primes de 100 et 60 fr.

3° Verrats : 2 primes de 40 et 30 fr.

4° Truies : 3 primes de 50, 40 et 30 fr.

5° Béliers : 7 primes aux plus beaux béliers n'ayant perdu que deux incisives, de 40, 35, 30, 25, 20, 15 et 10 fr.

m'eût fatigué. Elle me rappellerait...

— Reposez-vous, mon malade, ou causons d'autre chose, si vous voulez bien.

A ce moment on frappa à la porte de la chambre.

— Entrez ! dit Marguerite.

C'était Plantou accompagné de Clavié, les intendants des châteaux de Barrès et de La Tronquière.

Sur un signe du premier, Clavié se retira.

Après s'être enquis de la santé du Commandeur, Plantou prit un air mystérieux.

— Il s'est passé du nouveau, cette nuit, dit-il.

— Et quoi ? mon Dieu, fit Marguerite, émue de ce début.

— Le marquis de Maularville...

— Encore lui ! s'écria la jeune fille, tandis que M. de Cartelanin était, à son tour, tout oreilles.

— Le marquis de Maularville a voulu poursuivre le cours de ses frasques, continua l'intendant, mais cette fois, il lui en a coûté cher, très cher même.

— Le misérable ! murmura le Commandeur, il était temps qu'il fût châtié comme il l'avait mérité.

— Que lui est-il donc arrivé ? dit Marguerite sur un ton pressant.

— Voici. Le marquis, vous croyant au château de Barrès, a voulu renouveler la tentative qui lui avait réussi une première fois, avec cette différence que, ne pouvant recourir aux moyens précédemment employés, il a jugé indispensable d'assaillir le manoir. C'est dans ce

Font partie de la commission du concours des bestiaux tous les membres de la commission d'agriculture.

MM. Delbru, de Bégous, comme vice-président ; Rodes, de Peyrilles et Combes, de Vire, sont désignés comme membres de la commission du concours des vignobles, sous la présidence d'un membre du bureau.

M. le Président donne lecture d'une lettre de M. le Préfet à la Société, lui demandant son avis, sur la date à fixer de l'ouverture de la chasse ; la Société émet le vœu que cette date soit fixée au 22 août prochain.

Nous sommes heureux d'offrir gracieusement l'hospitalité de nos colonnes à la *Société agricole du Lot* et à toutes les sociétés en général, mais nous estimons qu'on pourrait nous traiter avec un peu moins de sans gêne !

La note qui précède a paru dans un journal local de jeudi dernier et c'est seulement JEUDI SOIR à 6 heures qu'on nous a remis le texte de cette note.

Pourquoi cette manière de faire ?

Nous serions très reconnaissant au bureau de la Société s'il voulait bien nous fixer sur ce point !

La taxe sur les vélocipèdes

Les vélocipédistes qui reçoivent leur aversissement pour le paiement des droits dont se trouvent passibles leurs bicyclettes, peuvent s'apercevoir que, malgré les protestations élevées de toutes parts, la taxe de 10 fr. 82 cent. est toujours en vigueur. Pour une bicyclette de la valeur de 200 fr., nous payons le même impôt que pour une voiture de 6,000 fr.

Certains esprits s'obstinent à voir dans la bicyclette un objet de luxe, sans apporter la preuve de leurs dires.

S'il en est ainsi quelquefois, il est de notoriété, qu'en général, la bicyclette est, au contraire, un moyen de transport que son économie fait adopter par les personnes qui par leur profession, sont tenues à de fréquents déplacements. On l'a fort bien définie : le cheval du pauvre.

Aussi pensons-nous que nos législateurs donneront une majorité à la proposition de loi qui diminuera de moitié cette taxe vraiment exagérée.

Déjà, dans leur dernière session, plusieurs Conseils généraux ont émis des vœux dans ce sens.

Ouverture de la chasse

L'ouverture de la chasse aura lieu le 20 août prochain.

CAHORS

Postes et télégraphes

M. Gailhac, commis principal des postes et télégraphes à Cahors, est nommé receveur à Condom (Gers).

Tout le monde à Cahors, regrettera le départ de cet excellent et sympathique fonctionnaire.

but qu'hier au soir, vers minuit, il est arrivé avec une troupe de gens à la mine patibulaire et a cerné rapidement les bâtisses. Heureusement, j'avais pris mes dispositions grâce à un brave homme qui m'avait prévenu de l'attaque.

— Savez-vous quelle est cette personne ? dit Marguerite.

— J'allais vous la faire connaître ou plutôt vous la nommer, car vous l'avez déjà vue. C'est Larraufie celui qui a ramené le cheval de M. de Guirandol le lendemain de votre évvasion.

— Mais il me semblait qu'il n'habitait pas Souceyrac. Comment se fait-il qu'il ait été informé du dessein conçu par le marquis de Maularville ?

— C'est bien simple. Avant de partir, M. le baron l'avait, sans vous le dire à vous, ni à moi, chargé d'habiter Souceyrac jusqu'à nouvel ordre et de se tenir aux aguets, prêt à nous prévenir de tout mouvement qui lui paraîtrait dirigé contre nous.

— Je n'en suis par surprise, murmura Marguerite, mon frère est si dévoué pour moi.

— Oh ! je l'ai souvent compris, Mademoiselle. Je crois qu'il ne lui en coûterait pas d'exposer sa vie pour vous. — Mais revenons en à M. de Maularville. Averti une heure seulement avant son arrivée, j'avais aussitôt fait appel aux paysans de Barrès, qui vous idolâtrèrent, vous le savez bien. Ils sont accourus armés de leurs fusils ou de ceux que je pouvais mettre à leur disposition. (A suivre).

LE

DERNIER COMMANDEUR

Par MARIUS PRACY

LE MALADE

Je ne vous demande qu'une faveur, maintenant que je n'espère plus rien de lui : C'est de me le laisser voir tandis qu'il est malade. Dès qu'il sera convalescent, vous ne me verrez plus.

Mme de Vilenette avait les yeux mouillés en prononçant ces derniers mots. On sentait qu'un déchirement profond avait dû se produire autrefois dans son être et que la blessure fermée menaçait de se rouvrir.

Marguerite eut pitié d'elle. Pour la consoler elle lui dit :

— Celui qui vous a inspiré une passion si difficile à éteindre n'est plus, aujourd'hui, que l'ombre de lui-même. N'est-ce pas qu'il est bien abattu ? En le regardant, on ne se croirait plus en présence de l'aimable seigneur que vous avez vu, il n'y a pas un mois, plein de santé, rayonnant de l'éclat de la jeunesse.

— Oh ! ne vous épouvantez pas ! Son énergie

Vélocé-sport cadurcien

COURSES DU 25 JUILLET

MM les sociétaires qui désirent prendre des cartes à moitié prix pour les membres de leur famille, sont priés de s'adresser à M. Péfourque (Chémiserie Anglaise).
Nota. — Ces tickets ne seront délivrés que sur la présentation de la carte de sociétaire.

Les membres du Vélocé-Sport sont priés de présenter leur carte de l'année, aux portes du vélodrome. Cette condition est indispensable pour obtenir l'entrée gratuite.

Succès

Nous apprenons avec un très vif plaisir que M. Albert Feyt, ancien élève du lycée Gambetta, fils de l'aimable chef de division de la préfecture du Lot, vient de subir avec succès les examens du baccalauréat en droit. Nous lui adressons toutes nos félicitations.

— Au dernier moment on nous informe que M. Lambœuf, fils du commissaire de surveillance administrative, a obtenu le même grade. M. Lambœuf est également ancien élève de notre lycée.
Nos sincères félicitations.

Ont été reçus définitivement au baccalauréat, les élèves du Lycée Gambetta dont les noms suivent :

Mathématiques élémentaires. — MM. Frey et Magot.
1^{re} moderne. — M. Delpech.
2^o moderne. — M. Palis.
Rhétorique. — M. Albouys
Cesont les seuls résultats connus jusqu'ici.

Collège de jeunes filles

La distribution des prix au Collège des jeunes filles aura lieu vendredi prochain, sous la présidence de M. Favard, inspecteur d'Académie.

Vacances judiciaires

Les audiences de vacation pendant les vacances judiciaires auront lieu les samedi 21 août, 4 septembre, 18 septembre et 2 octobre.

Orphéon de Cahors

L'Orphéon de Cahors, allant prendre part au grand tournoi musical organisé par le ville de Limoges les 25 et 26 juillet, a quitté Cahors, ce soir, par le train de 6 h. 30 et sera de retour, lundi soir.

Sous la direction de leur jeune et nouveau chef, M. Barreau, nos intrépides chanteurs nous reviendront, sûrement, chargés de lauriers.
Nos meilleurs vœux les accompagnent.

L'infanticide de Nuzéjols

Marie Armandou, l'auteur de l'infanticide de Nuzéjols, qui était restée en liberté provisoire parce que son état ne permettait pas de la transférer à Cahors, a été écrouée jeudi dernier à la prison de notre ville.

Musique du 7^{me} de ligne

PROGRAMME des 22 et 25 juillet 1897

De 8 1/2 à 9 heures 1/2

Marche des Volontaires O. Métra.
Charles VI (Ouverture) Halévy.
Grâce de Marquise (Gavotte) G. Michel.
Ascanio (Fantaisie) St-Saëns.
La Vie Parisienne (Quadrille) Offenbach.

Tribunal correctionnel

Audience du 22 juillet

Mendicité et vagabondage — Trois jours de prison à Germain Pagès, âgé de 59 ans, né à Figeac.

Trois mois de prison à Louis Bousardié, 25 ans, natif de Paris, 11 condamnations antérieures.

Trois mois de prison, vu ses mauvais antécédents, à Pierre Dauliac, né à Souillac, qui a menti dans les rues de Cahors en simulant une infirmité.

Délit de Pêche. — Antoine Méja. de Cahors, a pêché avec un épervier dont les mailles n'avaient pas les dimensions voulues : 16 fr. d'amende avec confiscation de l'épervier.

Vol. — A l'audience de ce jour, revient l'affaire de la femme Ladurantie, ménagère aux Barthes, commune de Puy-l'Evêque, inculpée d'avoir soustrait frauduleusement une somme de 417 fr. 50 au préjudice des époux Galiacy de Puy-l'Evêque. Le nommé Maury qui a été vu par un témoin en train de partager avec la femme

Ladurantie le produit de ce vol, est poursuivi comme complice.

Après l'interrogatoire des témoins cités tant par le ministère public que par la défense, et qui n'avaient pas été entendus à la précédente audience, M. le président procède à l'interrogatoire de la femme Ladurantie et de son complice; l'un et l'autre nient les faits qui leur sont imputés.

Après le réquisitoire de M. le procureur de la République qui persiste à poursuivre pour faux témoignage la femme Maury et les sieurs Rascauilles et Faret, M. le président demande à ces derniers s'ils persistent dans leurs déclarations. Sur leurs réponses affirmatives, la parole est donnée à M^e de Valon, défenseur de la femme Ladurantie, à M^e Pagès-Duport, défenseur de la femme Maury et de Faret, et à M^e Lagarrigue, défenseur de Rascauilles.

Le tribunal, après en avoir délibéré, condamne la femme Ladurantie à six mois de prison pour vol; Maury à quatre mois de la même peine pour complicité de vol; la femme Maury et le sieur Rascauilles à quatre mois de prison pour faux témoignage et le sieur Faret à un mois pour le même motif.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 17 au 24 juillet 1897

Naissances

Bastid Elisabeth, rue du Lycée, 48.
Milhas Jean, rue Nationale, 30.
Bélibens Jean, rue St-Namphaise, 2
Bienvenu, Paul-Baptiste, rue de la Brasserie.

Publications de Mariages

Vaysse Jean, cultivateur, et Labouygue Marie, fille de service.

Mariages

Laval Pierre, sergent rengagé au 7^e de ligne, et Vidaillet Marie, lisseuse.

Décès

Lavergne Marie-Anne, veuve Berger, 63 ans, à l'hospice.
Cougot Louise, couturière, 56 ans, célibataire, impasse Cardaillac, 5
Calmels Marie-Louise, 22 ans, célibataire, rue du Château-du-Roi.
Pechverty, Jules, ingénieur civil, 74 ans, rue Hauteserre, 7.
Delpech Antoinette, couturière, 79 ans, célibataire, rue St-Pierre, 6
Tréjet Marie-Louise, 2 mois, rue Lastié.
Galtié, Jean-Louis, chef de train à la Compagnie d'Orléans, 48 ans, Cabessut.

PUY-L'EVÈQUE. — Election au conseil général. — Les électeurs du canton sont convoqués pour dimanche 8 août prochain, à l'effet de nommer un conseiller général en remplacement de M. Rey, démissionnaire.

St-GÉRY. — On nous écrit :

Nous avons, cette année, le triste spectacle de voir s'étendre sur nos vignes diverses maladies cryptogamiques.

Malgré les conseils que nous donnent quelques viticulteurs et les preuves, bien apparentes sur leurs vignes, de ce qu'ils avancent, le plus grand nombre hésitent à les suivre dans la voie qu'ils semblent nous tracer. — Nul n'est bon prophète en son pays!

On confond facilement l'Eribose avec le Mildiou, l'Oïdium avec le Black-Rot et alors bouleversement complet dans les traitements, et en fin de compte désappointement général.

Si M. le Professeur d'agriculture voulait bien faire sur ce sujet une conférence dans notre chef-lieu de canton, nous sommes persuadés qu'il contribuerait puissamment aux intérêts d'une population essentiellement agricole et viticole.

GOURDON. — Chien enragé. — Vendredi, dans l'après-midi, M. Destrau Antoine, soupçonnant que son chien, dont les allures paraissaient suspectes depuis quelques jours, était atteint de la rage, a appelé le vétérinaire de l'endroit qui, après examen, a reconnu qu'en effet ce chien avait la rage mûre. Dans cet état il n'était pas dangereux puisque la mâchoire inférieure est paralysée mais M. Destrau s'est empressé de l'abattre.

Il est profondément regrettable que tous les chiens mordus par ceux qui ont traversé notre ville à plusieurs reprises dernièrement, n'aient pas été tués aussitôt et que l'arrêté municipal — qui devrait avoir au moins d'après la loi une durée de six semaines — reste à l'état de lettre morte dès le lendemain,

Le véritable colporteur de la rage, le plus dangereux de tous, c'est certainement le chien errant, sans maître, donc la provenance est inconnue, qui a été mordu peut-être par un chien enragé, mais qui l'a été à l'insu de tous.

A quand un règlement énergique qui protège la circulation publique.

— **Mort du croup.** — Un jeune enfant habitant la rue du Roc est mort ce matin des suites d'une angine diphthérique.

Comme plusieurs cas se sont déjà produits, il est bon de redoubler de précautions hygiéniques et d'éloigner, si possible, les enfants encore sains du foyer de contagion.

FIGEAC. — Par décret en date du 17 juillet 1897, M Larre, commissaire de police à Figeac, a été nommé commissaire de police à Cavailhon (Vaucluse).

Il est remplacé par M. Saint-Raymond, qui était en disponibilité.

Les Cyclistes élégants qui demandent à leur constructeur tout le luxe qu'ils désirent doivent choisir le modèle de luxe **Clément** à 525 fr.

MARCHÉS

Bordeaux

ESPECES de BESTIAUX	AMENÉS	VENDUS	PRIX EXTRÊMES
Bœufs.	139	131	72 à 84
Vaches.	8	7	60 à 74
Moutons.	969	600	73 à 87
Porcs.	928	73	84 à 96

La Villette

ESPECES de BESTIAUX.	AMENÉS.	VENDUS	PRIX EXTRÊMES
Bœufs.	4870	1780	0.59 à 0.95
Vaches.	540	315	0.57 à 0.91
Taureaux.	188	182	0.47 à 0.76
Veaux.	1900	1402	0.62 à 1.13
Moutons.	17435	16333	0.72 à 1.16
Porcs.	7022	6732	0.88 à 0.96

Bœufs. — Vente moyenne.
Vaches. — Vente moyenne.
Taureaux. — Vente moyenne.
Veaux. — Vente mauvaise.
Moutons. — Vente difficile.
Porcs. — Vente mauvaise.

Bibliographie

LA VIE SCIENTIFIQUE, revue universelle des inventions nouvelles paraît tous les vendredis en numéros de 24 pages grand format sur deux colonnes, illustrés de nombreuses gravures. Elle publie dans son numéro de ce jour :

Les violences des trombes (Albert Vacquiers). — L'aréoplane à vapeur de MM. V. Tatin et Ch. Richet (Gaston Jouglu). — La mouture du blé à travers les âges (Schild-Treherne). — Le jubilé économique et industriel de l'Angleterre (Félix Colombar). — Une faïencerie modèle (Armand Leyritz). — La conservation du beurre. — Une grande figure d'ingénieur, Jean-Rodolphe Perronet, 1708-1794 (Max de Nansouty). — *Revue des inventions* : Les portraits en relief (Albert Reynier). — L'expédition Hortenen. — Un panier à provisions perfectionné. — Sello de bicyclette à frein. — Sifflet appeau pour chasseur. — *Chronique*. — *Revue des Journaux*. — Société Internationale des Electriciens (A. Cinoti). — *Académie des sciences* (Georges Petit). — Petit poste. — Bibliographie. — Liste des brevets français.

Bureaux : 10, rue Saint-Joseph. — Paris
Abonnements : Un an 15 fr. Etranger 18 fr.
Un numéro 0 fr. 35
Spécimen contre 0 fr. 15 à l'adresse ci-dessus.

LA NATURE. — *Revue des sciences illustrée*, Henri de Parville, rédacteur en chef : Masson et Cie éditeurs, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris — Sommaire du numéro 1260, du 24 juillet 1897.

Inauguration du pont Mirabeau, par E. Maglin. — Un train arrêté par les chenilles, par P. G. — Nouveau récepteur pour télégraphie sous-marine, par F. Rossel. — Scie à ruban horizontal électrique, par J. Laffargue. — Sur la chaleur solaire, par A. Crova. — L'histoire géologique de la mer, par Stanislas Meunier. — Les Robinsons de l'atoll Keeling, par Paul Combes. — Le chien comestible, par Paul Mégnin. — Correspondance, par le duc Nicolas de Leuchtenberg. — *Chronique*. — *Académie des sciences*; séances des 12 et 19 juillet 1897, par Ch. de Villedeuil. — L'éclairage électrique à l'hôpital Bichat, par J. Laffargue. — Ce numéro contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie et de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et

essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte-postale, à M. Vincent 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

58 ANNÉES DE SUCCÈS. — 60 récomp. dont 2 Grands Prix, 17 Dip. d'Honneur, 17 méd. d'Or, etc.

ALCOOL DE MENTHE **RICQLÈS**

LE SEUL VÉRITABLE ALCOOL DE MENTHE

Souverain contre dysenterie, cholérite, indigestions, maux d'estomac, de cœur, de tête.

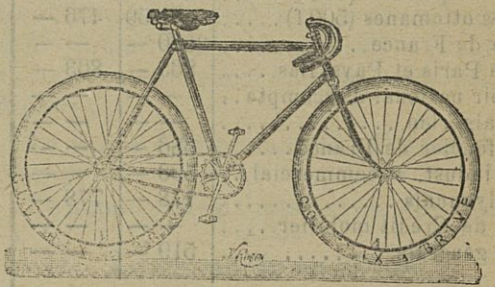
Quelques gouttes dans un verre d'eau sucrée forment une boisson délicieuse, calmant instantanément la soif et assainissent l'eau.

Préservatif contre les Epidémies

Excellent aussi pour la toilette et les Dents.

Exigez le nom DE RICQLÈS

USINE A BRIVE



FABRE, horloger à Cahors.

A LA BOURE D'OR



H. FABRE

69, Bd GAMBETTA, 69

CAHORS

FABRICATION ET RÉPARATION

D'HORLOGERIE, BIJOUTERIE & JOAILLERIE

Dorure et Gravure sur Métaux

LUNETTERIE & OPTIQUE

REPERÇAGE

Achat de Matières Or, Argent et Platine

Travaux soignés. — Prix modérés

LA VUE POUR TOUS

PAR L'EMPLOI DES VERRÉS GRADUÉS

Marque déposée « CRISTAL DIAMANT »

Ces verres à foyer étendu sont ordonnés par MM. les Occulistes et Chefs de Clinique

H. FABRE

69, Boulevard Gambetta, Cahors
SEUL DÉPOSITAIRE POUR CAHORS



SUPRÊME

EAU DE NOIX



Louis DENOIX à Brive la Gaillardie
1^{re} Exposition Internationale Toulouse 1887, Méd. Or.
2^e Exposition Universelle Bordeaux 1885, Méd. Argent.
3^e Exposition Nationale Figeac 1896, Médaille Or.
LES PLUS HAUTES RÉCOMPENSES.

VINS DE TOUTE PROVENANCE

SPECIALITÉS :

Anisette et Liqueurs supérieures

Siraps garantis

Seul fabricant du CURAÇAO (Pierre Lacoste)

double-orange et triple-sec

Echantillons sur demande



GUERISON

Certaine et Radicale de toutes les AFFECTIONS de la PEAU

Dartres, Eczéma, Acné, Psoriasis, Herpès, Prurigo, Pityriasis, Lupus, etc., etc.

Plâtres et Lincres variés dits incurables.
Ce traitement qui a été essayé dans les HOPITAUX avec le plus grand succès et présenté à l'Académie de Médecine ne dérange pas du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le 2^e jour, il produit une amélioration sensible.
M. LENOIR, ancien Aide-Major des Hôpitaux 3^{me}, 9, rue de Turin, PARIS. Consultations gratuites par correspondance.

Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

Bourse de Paris

Table of stock exchange rates for various bonds and securities, including 3 0/0, 3 1/2 0/0 1894, and others.

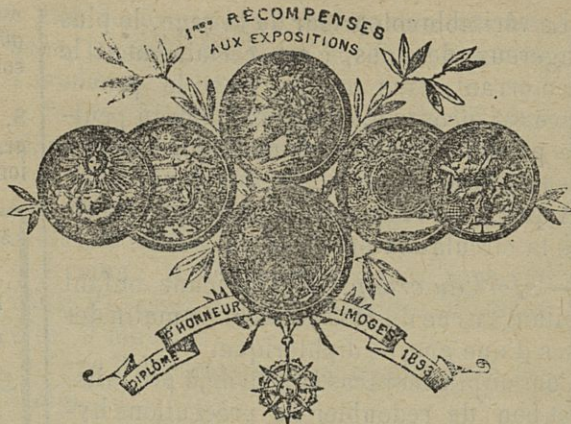
Chemins de fer et Ville de Paris

Table of railway and Paris City rates for various routes like Est-Algérien, Est, Midi, Nord, Orléans, Ouest, Paris-Lyon-Méditerranée, and Ville de Paris.

MAISONS RECOMMANDÉES

Specialité de boîtes pour conserves. Travaux de Bâtiment. Articles de ménage. Plomberie et Robinetterie. Jules ROLLES. Ferblantier Lampiste, Place du Marché, Cahors. HENRI VÉDRENNES. PLACE DE LA CATHÉDRALE. CAHORS. Ancienne Maison GAMBETTA Jeune. SPÉCIALITE DE FOIES GRAS

Essuie-Rasoir Antiseptique Loubeyre Bd Gambetta Cahors.



LOTION ANTISEPTIQUE LOUBEYRE

Arrête la chute des Cheveux, fait disparaître les Pellicules. Approuvée par les sommités médicales de Paris et de province.

La Maison Loubeyre, seule propriétaire de ce produit, traite à forfait avec les clients. Si les résultats promis ne sont pas obtenus, on n'a rien à payer. Pour toutes les commandes s'adresser à M. Loubeyre, Boulevard Gambetta CAHORS.

PIANOS ET MUSIQUE A. DENAU

65, Boulevard Gambetta, Cahors. Comptoir de Musique de 10,000 morceaux. Pianos des meilleurs facteurs. Lutherie. Fournitures pour fanfares. Location de Pianos, à partir de 8 fr. par mois. Accords. Réparations.

CABINET DENTAIRE OUVERT TOUS LES JOURS

De 9 heures à 5 heures, 9, rue du Lycée (à côté de la Poste aux lettres) CAHORS. P. BOURGET Mécanicien-Chirurgien Dentiste. Guérison des Dents les plus malades sans les extraire, procédé breveté s. g. d. g. Prothèse et Réparations. Dents et Dentiers livrés en 48 heures.

J. VALDIGUÉ PHOTOGRAPHE à Cahors

Lauréat des grandes Expositions Internationales. 7 fois Hors Concours. Opère tous les jours, de 8 h. du matin à 5 h. du soir. Tous genres de travaux garantis avant livraison. Derniers progrès du jour.

HOTEL des AMBASSADEURS Fondé en 1775 TENU PAR M. LASAYGUES

Recommandé à MM. les Voyageurs de Commerce et aux Familles. BOULEVARD GAMBETTA, CAHORS.

TEINTURERIE PARISIENNE Ferdinand MILHET

CAHORS, QUAI CHAMPOLION, 2 ET 3. Teintures de robes de soie, de laine, laine et coton, laine et soie, en noir et en toutes couleurs. Teintures de vêtements d'hommes et d'enfants, en noir et en couleurs, teints tout confectionnés. Teintures pour rideaux d'ameublement en reps, satin, damas, en toutes nuances solides. Nettoyage à sec de vêtements tout faits, sans les déformer et sans altérer les couleurs. Nettoyage des gants sans odeur. Détachage de tout vêtement. Blanchissage de gilets de flanelle et couvertures. Remise à neuf des voiles et crêpes anglais. Apprêt souple par la vapeur. Teinture et foulage des étoffes du pays. Maison de confiance. Travail très soigné

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

SERVICE D'ÉTÉ

De Paris à Toulouse

Table of train schedules from Paris to Toulouse, including routes via Brive, Gignac-Cressensac, Souillac, Cahors, and Montauban.

(1) Le train EXPRESS 21 qui part de Paris à 7 h. 50, prend des voyageurs de 2e cl. en provenance de Paris et à destination de Limoges et des au-delà et des voyageurs de 3e cl. même provenance et à destination de Brive et des au-delà. Outre le train 21, il part de PARIS, un RAPIDE à 9 h. 5 du soir qui correspond, à LIMOGES, avec le train 21.

De Toulouse à Paris

Table of train schedules from Toulouse to Paris, including routes via Cahors, Montauban, and various intermediate stations.

De CAHORS à LIBOS

Table of train schedules from Cahors to Libos.

De LIBOS à CAHORS

Table of train schedules from Libos to Cahors.

De CAHORS à CAPDENAC

Table of train schedules from Cahors to Capdenac.

De CAPDENAC à CAHORS

Table of train schedules from Capdenac to Cahors.

12 PRESSES - UNE ROTATIVE, UNE PRESSE DOUBLE A RETRACTION - SEPT MUES PAR LA VAPEUR

IMPRESSIONS TYPOGRAPHIQUES EN TOUS GENRES. PUBLICATIONS PÉRIODIQUES BROCHURES, THÈSES. CATALOGUES MÉMOIRES. ACTIONS, OBLIGATIONS MANDATS

Advertisement for IMPRIMERIES A. COUESLANT LE VIGAN (Gard) LE VIGAN (Viganaise) located at Rue de la Prairie, Cahors. Services include printing, typesetting, and bookbinding.

CARTE DU LOT

MISE A JOUR ET DONNANT TOUS LES CHEMINS DE FER EN PROJET OU EN CONSTRUCTION

En vente au Bureau du Journal: 0,30 centimes; sur Carton, 0,75 centimes

NOUVEAU LAROUSSE ILLUSTRÉ

Dictionnaire encyclopédique universel, EN SIX VOLUMES, révisé. Illustration. - Un millier de Gravures, Portraits, Cartes et des Tableaux synthétiques orneront la publication. Mode de publication. - Le Larousse illustré en 6 volumes sera publié par fascicules à 0,50 c., paraissant chaque semaine à partir du 1er avril. Souscription à forfait 150 francs. Prix de faveur jusqu'au 31 mars. 140 francs. Payables par 10 fr. par trimestre. L'ouvrage peut être fourni par volumes brochés ou reliés. Pour ces derniers, le prix de souscription sera augmenté de 30 francs.